

LE VOILE DU NOM

Jacqueline SUBLET, *Le voile du nom. Essai sur le nom propre arabe*, Paris : P.U.F., 1991, 207 p. - (Ecriture).

Il n'est pas facile de nos jours, de comprendre l'anthroponymie arabe médiévale et les procédés d'identification des hommes au Moyen Age. En effet, depuis l'institution de l'état civil à l'européenne - système qui consiste *grosso modo* à désigner le citoyen par un nom et un prénom - il est malaisé de saisir la signification et «*la lourdeur*» d'une chaîne onomastique dans une biographie prise dans un dictionnaire biographique arabe quelconque. On a dû s'efforcer de rendre opératoire l'état civil moderne dans un milieu culturellement différent (1). Le nom propre y était un condensé de charges sacrées et profanes, interférant pour définir l'individu et surtout pour le situer. Ainsi, depuis les origines de l'Islam jusqu'à la période contemporaine, le nom propre arabe demeurait un lieu de mémoire dynamique, marquant l'itinéraire d'un individu sa vie durant. Parallèlement, cette mémorisation individualisante tend à créer, implicitement, des identités collectives, par un jeu de références et de symboles aux ancêtres, aux origines, aux toponymes et aux événements. Chacune de ces références était matérialisée par écrit et constituait un élément à part entière de la chaîne onomastique. La somme de ces éléments, pré ou post-accolés au *ism* (nom donné à la naissance) servait à tisser *un voile* autour de lui et à le protéger, comme l'a bien démontré Mme Jacqueline Sublet dans son ouvrage consacré au nom propre, et intitulé : *le voile du nom*.

Spécialiste en onomastique arabe et responsable du projet «*Onomasticon arabicum*» (2) J. Sublet ouvre avec cet ouvrage, la voie aux spécialistes dont la tâche sera désormais facilitée par les moyens informatiques. Elle donne l'exemple dans la finesse de l'exploitation du vaste corpus qu'elle a choisi, à travers un va-et-vient fécond entre les sources, dictionnaires biographiques couvrant les huit premiers siècles de l'Islam. Leur floraison à l'époque mamelouke acheva l'élaboration, la réglementation et la systématisation de la discipline onomastique (p. 160).

La chaîne onomastique élaborée par les biographes se compose du : *ism* (reçu à la naissance, prénom, dirions-

nous aujourd'hui, à tort d'ailleurs, car à l'époque il n'y avait pas de nom de famille ou patronyme) du *ism* du père puis des noms des ancêtres, ce qui correspond au *nasab* (généalogie). Le voile du nom, quant à lui, est constitué des autres éléments, objet de trois chapitres sur les six qui forment l'ouvrage : *la kunya*, intraduisible; le (s) *laqab* (surnom, titre, le plus commun étant *la šuhra*) et enfin la (les) *nisba* (nom de relation).

«*Le statut d'ancêtre*» : une entrée en matière anthropoculturelle

L'auteur remonte à la période anté-islamique et met en relief l'importance de la connaissance de la filiation ascendante (*nasab*), précieusement conservée par les généalogistes. Parallèlement, les liens de filiation étaient conçus en rapport étroit avec plusieurs valeurs *ḥasab*, *nasab*, *ʿaṣabiyya*..., cristallisant «*l'esprit de parenté basé sur les liens de famille et de consanguinité tribale*» (p. 17). Mais si de telles considérations et références se sont maintenues, la société arabe, de par son évolution, s'acheminait inéluctablement vers l'ouverture sur des aires non-arabes et par là-même sur une multitude d'ethnies et de peuples. Le brassage de tous ces éléments se faisait certes par l'islamisation, mais et aussi dans un grand moule souple, qui prit sa forme définitive au bout de huit siècles : celui de l'onomastique. Ainsi, la chaîne onomastique devenait le moyen d'intégration au milieu géographique et social, le premier révélateur de l'appartenance à la communauté musulmane d'une façon générale. Au terme des adaptations et des réajustements, le monde des Mamelouks «*sans ancêtres*» était intégré, grâce au recours à «*la parenté horizontale*» (pp. 28-33) et aux «*parents fictifs*» (de père inconnu, un Mamelouk est le plus souvent appelé *ibn ʿabd Allah*: fils de l'esclave de Dieu). On s'évertuait à choisir des noms compensatoires à ces jeunes esclaves importés, qui ont fini par accaparer l'Etat. (Les thèmes de leurs *ism* tournent autour de la puissance, du bonheur, des animaux, des métaux, de la lumière...). (p. 15-38)..

«*La preuve de soi*» : de la fonction de la *kunya*

La kunya est intraduisible, elle est constituée de deux éléments : *Abū* (père de) pour les hommes et *Umm* (mère de) pour les femmes et d'un nom d'un fils ou d'une fille, d'une qualité ou d'un attribut. Elle se situe en général au début de la chaîne onomastique.

Son usage, dès les premiers temps de l'Islam, reflète un code social consacré, puisque ne la porte que le musulman libre et intégré à la société. Un nouveau converti, par

(1) Signalons à ce propos les problèmes insolubles qu'eurent à affronter les autorités coloniales pour identifier «*les citoyens*», compte tenu de la diversité des références dans les sociétés arabes : tribus, marabouts, toponymes, ancêtres... Ces problèmes persistent !

(2) Un vaste projet né au début de ce siècle, a été repris en 1969-70 par la section arabe de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes à Paris (CNRS) en vue de la réalisation d'une base de données biographique, avec la collaboration de plusieurs équipes en France, en Espagne, en Italie, en Tunisie....

exemple, en changeant de nom, obtiendra une *kunya*. Dans ce cas précis, elle désignera le caractère de son porteur et jouera le rôle de surnom. Dans les textes médiévaux, elle forme, avec les adjectifs laudatifs qui l'accompagnent, «*un glaciis de mots qui alerte le lecteur sur la présence du nom propre de personne*», dans une écriture où la majuscule n'existe pas ! (p. 69). A l'époque mamelouke elle finira par désigner les hommes illustres (savants, magistrats...) p. (39-78). La *kunya* est encore en usage en Palestine-Syrie-Liban.

«*Qui porte la mémoire*» : une étude du *laqab*

Le *laqab* ou surnom est un énoncé qui porte la mémoire. C'est l'élément inventé par excellence. Il est choisi sur mesure pour honorer et glorifier les hommes uniquement. Une seule femme toutefois eut droit à un *laqab* : ce fut Sagar al-Durr. On la surnomma *ismat al-dunyâ wal-dîn* (vertu du monde et de la religion) pendant son règne éphémère lors de la naissance de l'Etat mamelouk (mai-juillet 1250).

Le moule du *laqab* est formel ; toutefois, de par sa connotation religieuse il préserve le *ism* de la profanation. Comme la *kunya*, le *laqab* est bicomposé : de l'élément *dîn* (religion) ou *dawla* (Etat) en deuxième position; le premier élément, lui, exprime une idée, une situation ou une qualité.

L'auteur analyse finement les *laqab* cités dans le dictionnaire biographique d'*Ibn Hallikân* (XIII^e siècle) et conclut qu'ils peuvent être classés selon les thèmes auxquels ils renvoient : lumière, éclat, astre (*Sihâb al-Dîn*), fierté, honneur, triomphe, ordre ou carrément la qualité d'un haut responsable civil ou militaire (*Sayf al-Dawla*). Le *laqab* en *dawla* a été déprécié, alors que celui ne permettant pas «*l'expression emphatique*» se maintint, comme pour préserver le *ism* «*d'éventuelles atteintes*» : il renferme l'élément religion. (p. 79-94)

«*Relation et situation*» : de la nécessité d'être situé

La *Nisba* ou nom de relation est l'élément du nom qui caractérise l'état et la situation. La *nisba* rattache soit verticalement (à un ascendant, une ethnie, un ancêtre éponyme, une tribu, un toponyme hérité) soit horizontalement, (à un toponyme acquis, un maître, un événement, une idiosyncrasie, une particularité physique...).

A partir des 5000 *nisba* recensées dans le répertoire d'*Ibn al-Atîr*, J. Sublet distingue schématiquement les *nisba* héritées (*al-Qurasî, al-Yamanî, al-Umawî...*) des *nisba* acquises (*al-Mansûrî, al-Halabî, al-Hanafî, al-Kutubî, al-Nahwî...*) Ces dernières servent en général de surnom. Mais les plus utilisées parmi les *nisba* sont celles qui se réfèrent à l'ethnie, la toponymie, l'école de pensée ou le métier. (p. 95-122).

«*L'approche par le nom*» : le nom garant de toute une mémoire

Pour mieux expliciter la démarche d'une analyse onomastique, Jacqueline Sublet étudie dans ce chapitre le

libellé des noms des «*transmetteurs du hadîth*» garants de son authenticité. Elle explique par ailleurs les modes de transmission du *hadîth*, valables pour comprendre les modes de transmission du savoir en général.

Dans une culture foncièrement orale, les noms étaient «*transcrits sous une forme assez détaillée pour être porteurs d'information*», tant dans les chaînes de *hadîth* que dans les «*certificats*» insérés dans les manuscrits (*sama* - certificat d'audition - ou *igâza* - licence d'enseignement).

Pour comparer, l'auteur choisit comme pendant, la correspondance officielle où le libellé des noms évolua, depuis l'aube de l'Islam, en se compliquant, parallèlement à l'affermissement de l'Etat. C'est le phénomène de *l'inflation des titres* (p. 123-155).

«*Pour une théorie du nom propre*» : le couronnement d'une recherche fouillée

Dans ce dernier chapitre, l'auteur nous expose sa théorie sur le nom propre en insistant sur «*le contenu quasi magique des ism et l'idée du mauvais sort qui est susceptible de leur être attachée*»! (p. 162) qui poussèrent les auteurs arabes à se cantonner dans *le voile du nom* !

La démarche de l'auteur a consisté à analyser et classer les données des sources en les confrontant aux théories nouvelles de C. Lévi-Strauss sur «*la création des identités collectives*» et le «*jeu universel des étiquettes*» ou de J. Berque sur l'incorporation de «*l'hétérogénéité des lieux*» par le nom. J. Sublet en arrive ainsi à cerner les frontières du nom et à délimiter son territoire en se référant par exemple au pouvoir politique, où les noms des sultans «*effacent*» ceux des sujets. Le nom reflète aussi la géographie de l'Islam avec comme constante, **le désir d'ubiquité et l'abolition de la succession des moments** dans les différents lieux. Il peut d'autre part traduire **la fascination du passé et la projection vers l'avenir** : pour perpétuer la mémoire d'un père, d'un ancêtre ou d'un héros, on en choisit le nom pour le donner à son propre fils. Pour se parer du mauvais sort, on choisissait des noms de bon augure. *Ibn Manjûlî* en dénombre cinquante, dérivés des racines de chance, prospérité, victoire, bonheur, etc... On défiait le sort grâce à des noms antinomiques. Ainsi l'acte même de choisir un nom, n'était pas si simple, puisque la dernière catégorie de noms permettait de communiquer avec l'Au-delà. (p. 157-1867).

Au terme de l'ouvrage, J. Sublet aura levé *le voile du nom* devant le lecteur en le familiarisant avec les sources et en l'introduisant au cœur même de l'esprit du système onomastique arabe médiéval.

On se demande enfin si dans une culture peu féconde dans le domaine iconographique et pictural, l'étude des représentations, de l'imaginaire et des mentalités, ne serait pas à faire à partir des «*portraits*» qui transparaissent des noms et des biographies.